Manifeste de la Plateforme Vigilance gazoduc STEP

Aude et Pyrénées Orientales - Décembre 2017

Le projet STEP (South Transit East Pyrénées) ressurgit sous un autre nom, un autre format, et dans une concertation préalable précipitée portée par la société TIGF (Transports et Infrastructures Gaz France), pour en faciliter l'implantation, mais avec les mêmes objectifs. Un gazoduc d'interconnexion qui irait de la frontière espagnole jusqu'à Barbaira, en traversant le Roussillon et l'Aude. Une infrastructure au coût important, de l'ordre de 290 M€. Ce gazoduc est inscrit dans les projets d'intérêt commun (PIC) européens et de ce fait est éligible à d'importants financements publics.

Le projet d'interconnexion gazière promue par l'État espagnol est d'accroître fortement la capacité d'exportation de gaz "naturel" de la péninsule ibérique pour inonder l'Europe du gaz nord Sahara incluant le gaz de schiste dont l'exploitation est interdite en France, mais aussi venant d'autres zones d'exploitation. Ce projet démesuré (MidCat) a démarré par un premier tronçon (Martorell-Hostalric) en 2011-2012. Puis arrêté en 2014, la France ne cautionnant pas l'utilité du projet.

Le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) a publié une étude alarmiste en novembre 2017, soulignant qu'après deux ans de stabilité les émissions de gaz à effet de serre repartaient à la hausse.

Ce gazoduc va accroître les capacités de transports, d'échanges et d'offres de gaz, il est donc probable qu'il s'ensuivra une augmentation des consommations et donc des émissions de gaz à effet de serre.

L'enjeu prioritaire aujourd'hui porte sur les mesures à prendre pour lutter contre le changement climatique. En 2016, l'augmentation de la température a atteint +1,1°C par rapport à l'ère préindustrielle et nous observons déjà les conséquences sévères du dérèglement climatique.

Les signataires de la plateforme vigilance gazoduc STEP s'insurgent contre ce projet et veulent que la lutte contre le changement climatique, qui constitue l'enjeu majeur pour la planète, soit la priorité d'action des politiques publiques.

C'est pourquoi nous demandons :

- de stopper l'avancement du projet STEP,
- un débat public sur les besoins, s'appuyant sur une expertise indépendante,
- l'étude de solutions alternatives si nécessaire,
- l'arrêt des financements publics contribuant à la réalisation de nouvelles infrastructures servant aux énergies fossiles,
- des productions d'énergies renouvelables au plus près des consommations dans chaque territoire,
- que le territoire ne soit pas un lieu de transit pour les énergies fossiles,
- que ces investissements soient alloués à l'éradication des passoires énergétiques dans l'habitat et au développement des énergies renouvelables.

Les signataires de la plateforme réfutent les arguments de la société TIGF (prix plus compétitifs, sécurisation des approvisionnements en gaz en Europe) et alertent sur les conséquences préjudiciables d'un tel projet :

- impact fort pour l'environnement local :
- sur un couloir de passage de 30 m de large et 120 km de long (côté français), une canalisation enterrée fracturera les terres agricoles, les zones naturelles, et notamment la forêt de chênes lièges des Albères ce qui laissera une cicatrice durable dans les paysages.
- La nécessité d'une sécurisation des approvisionnements n'est pas démontrée :

la commission de régulation de l'énergie (CRE) souligne la surcapacité existante sur le marché du gaz.

- La baisse du prix du gaz pour le consommateur est une illusion car la taxe carbone fixée par le gouvernement va renchérir le prix du gaz naturel dans le but de réduire la consommation.
- Pour éviter l'emballement du dérèglement climatique, il faut sortir le plus vite possible de l'exploitation des énergies fossiles, alors que le projet STEP nous enfermerait dans un carcan gazier pour une durée qui dépasserait largement 2050. Le gaz fossile n'est ni une énergie bas carbone, ni une énergie de transition.

Nous aurons évidemment besoin de gaz pour réussir la transition énergétique mais de biogaz issu de production d'installations situées dans des exploitations agricoles et issu des unités de méthanisation locales.

Les signataires de la plateforme vigilance gazoduc STEP